Publication de la circulaire sur les emplois ouverts aux immigrés

29/12/2007 à 14h10

La circulaire d'application du volet économique de la loi sur l'immigration de juillet 2006, relançant l'immigration de travail, vient d'être envoyée, le 20 décembre, aux préfets. Comme le révèle le quotidien Les Echos du 28 et 29 décembre, ce texte d'une trentaine de pages détaille les conditions – différentes selon les origines géographiques des travailleurs étrangers – dans lesquelles les préfectures peuvent désormais délivrer des autorisations de travail, dans les bassins d'emploi en proie à des pénuries de main-d'oeuvre, sans que soit opposée la situation de l'emploi en France.

suite